



DÉCOUVERTE DE L'AVIFAUNE ALPINE

1 jour à Anzeindaz animé par Yves Menétrey

20 juillet 2019

Yves Menétrey est passionné par l'avifaune depuis plus de 20 ans, toute sa vie est axée sur l'ornithologie. C'est la rencontre avec la Chouette de Tengmalm qui fut à l'origine de cette passion pour les oiseaux.

D'abord mandaté, il a très vite été engagé par la Station Ornithologique de Sempach pour une étude approfondie de la Huppe fasciée sur la Côte vaudoise. Il y travaille aujourd'hui à temps partiel.

Toujours en relation avec la conservation des oiseaux menacés en Suisse, de nombreux autres mandats sont venus s'ajouter, en tant qu'indépendant. Parmi ses mandataires actuels, on peut citer le Parc Jura Vaudois, le canton de Vaud, et diverses communes vaudoises sans oublier la Fondation Phragmite à Mies pour des entretiens de réserves naturelles et monitoring de diverses espèces. Il organise et accompagne régulièrement des sorties ornithologiques pour des groupes.

LE PLATEAU D'ANZEINDAZ

Présentation

Cette journée de randonnée se déroulera dans une des régions les plus spectaculaires des Alpes vaudoises : Anzeindaz.

L'alpage au pied du massif des Diablerets est connu de longue date comme l'un des principaux refuges pour l'avifaune des Alpes vaudoises. Des milieux variés qui offrent un habitat optimal pour la plupart des oiseaux de montagne de notre pays. Prairies et pâturages, éboulis, glaciers, falaises, autant de milieux associés de façon optimale pour l'épanouissement de notre avifaune alpine.

Avec un peu de patience, nous aurons certainement l'opportunité de découvrir plusieurs espèces nicheuses de la région dont le Crave à bec rouge, le Chocard à bec jaune, le Monticole de roche, avec si la chance nous sourit la Perdrix bartavelle et le Lagopède alpin. N'oublions pas l'imposant Gypaète barbu et le majestueux Aigle royal qui font des apparitions régulières sur le plateau d'Anzeindaz. Divers passereaux comme la Linotte mélodieuse, le Pipit spioncelle ou le Traquet motteux monteront probablement le bout de leur bec.

Connaissances

Cette excursion est destinée au grand public et ne nécessite aucune connaissance particulière, bienvenue à tous !

Programme

Transport en minibus de Solalex à Anzeindaz, puis à pied du Refuge Giacomini, en direction du col des Essets avec un superbe point de vue sur le glacier de Paneyrosse et ses sommets. Le sentier est facile et bien balisé. Notre randonnée évoluera au gré des observations et sera souvent interrompue afin de pouvoir nous consacrer un maximum à l'observation.

Déplacements

En minibus du Refuge Giacomini de Solalex à Anzeindaz et retour, à pied sur les sentiers de montagne et parfois hors sentier, environ 300 m de dénivelé et approximativement 5h00 de marche.

Météorologie

En cas de mauvaises prévisions météorologiques la veille au soir, l'excursion peut être annulée ou reportée.

Equipement

Pique-nique + boisson pour midi, bonnes chaussures de marche, lunettes de soleil, habits chauds, chapeau. Bâton de randonnées peuvent être un plus. Jumelles ou télescope sont recommandés.

L'excursion comprend

- Transport de Solalex-Anzeindaz
- Café/croissant de bienvenue au Refuge en arrivant avec bref résumé sur site de la journée
- 1 journée de découverte géologique sur le plateau d'Anzeindaz avec Yves Menétrey
- Café/tarte aux fruits de clôture de l'excursion
- Transport d'Anzeindaz-Solalex

Le tarif

Fr. 70.-/personne

Nombre de participants : 12 personnes (max. 15)

Rendez-vous et retour

- 09.00 Solalex (arrivée à Solalex du transport public : 08.55 / TPC ligne 161 <http://www.tpc.ch/site/index.php/horaires/horaires-2019>)
- 17.30 Solalex (départ à Solalex du transport public : 17.45 / TPC ligne 161 <http://www.tpc.ch/site/index.php/horaires/horaires-2019>)

S'inscrire

- [Envoyer un email à refuge@anzeindaz.com](mailto:refuge@anzeindaz.com) mentionnant Excursion 20.07.2019
- Pour confirmer définitivement une inscription, un versement d'arrhes de **Fr. 30.-** est demandé
Refuge Giacomini Sàrl. / BCV Lausanne / IBAN CH62 0076 7000 A524 6014 3 / Réf. Excursion ornithologique 20.07.2019